



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ (ESC)

Mercredi 16 septembre 2020

par visioconférence

192 ESC 20 F | Original: anglais | 16 septembre 2020

LISTE DE PRÉSENCE

BUREAU DE LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ

Président Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie)

MEMBRES DU BUREAU DE L'AP-OTAN

Vice-président Osman Askin BAK (Turquie)

DÉLÉGATIONS MEMBRES

Canada	Brenda SHANAHAN
Estonie	Jevgeni OSSINOVSKI
France	Jean-Marie BOCKEL <i>(rapporteur de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques)</i>
Grèce	Marios SALMAS
Italie	Cristiano ANASTASI <i>(vice-président de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques)</i> Matteo Luigi BIANCHI <i>(vice-président de la sous-commission sur la transition et le développement)</i>
Lituanie	Ausrine ARMONAITE <i>(rapporteuse de la sous-commission sur la transition et le développement)</i>
Luxembourg	Semiray AHMEDOVA
Pologne	Michal Roch SZCZERBA <i>(président de la sous-commission sur la transition et le développement)</i>
Turquie	Mevlut KARAKAYA Faik OZTRAK <i>(président de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques)</i>
Royaume-Uni	Zehra TASKESENLIOGLU Harriett BALDWIN Lord JOPLING John SPELLAR <i>(vice-président de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques)</i>
États-Unis	Neal Patrick DUNN Rick LARSEN

DÉLÉGATIONS ASSOCIÉES

Azerbaïdjan Malahat IBRAHIMGIZI

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL

Paul COOK	directeur de la commission de l'économie et de la sécurité
Ethan CORBIN	directeur de la commission de la défense et de la sécurité
Anne-Laure BLEUSE	coordinatrice de la commission de l'économie et de la sécurité
Jailee RYCHEN	coordinatrice de la commission de la défense et de la sécurité
Lukas KISIELIUS	assistant de recherche

I. Observations préliminaires d'Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie), président

1. Le président souhaite la bienvenue aux participants à cette deuxième réunion virtuelle de la commission de l'économie et de la sécurité (ESC). M. Klementjevs commence par expliquer la structure de cette réunion de deux heures. Il invite ensuite les membres des délégations, qui souhaitent faire des commentaires ou des suggestions, à soumettre leurs réactions par courrier électronique au directeur de la commission, Paul Cook, au cas où ils ne l'auraient pas fait avant la réunion.

II. Adoption du projet d'ordre du jour [136 ESC 20 F]

2. Le projet d'ordre du jour [136 ESC 20 F] est adopté.

III. Examen du projet de rapport de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques La crise du Golfe et les marchés mondiaux de l'énergie [034 ESC 20 F] présenté par Jean-Marie BOCKEL (France), Rapporteur

3. **Jean-Marie Bockel** entame cette présentation en décrivant les États du Golfe comme des piliers de longue date du système énergétique mondial. Le rapporteur souligne que, même avant la crise de Covid-19, les États du Golfe étaient confrontés à des défis extérieurs majeurs. Parmi ces défis, on peut citer la baisse du coût des énergies renouvelables, les préoccupations mondiales concernant le changement climatique et l'expansion rapide de la production nord-américaine de pétrole et de gaz de schiste

4. Le rapporteur fait remarquer qu'avant la récession économique provoquée par la Covid-19, les États-Unis étaient sur le point de devenir un exportateur net d'énergie, suite à l'augmentation de leur production nationale de pétrole et de gaz. Pour le rapporteur, ce changement aurait eu des implications géopolitiques majeures. Mais la pandémie de Covid-19 a modifié les perspectives d'indépendance énergétique des États-Unis. La chute des prix du pétrole a fait reculer l'industrie américaine du schiste, autrefois en plein essor. Dans les mois à venir, les exportations de pétrole des pays du Golfe devraient reprendre une part importante du marché énergétique américain

5. M. Bockel évoque ensuite le paysage géopolitique changeant dans la région du Golfe. Il pense que le Golfe est confronté à une incertitude stratégique croissante. L'instabilité régionale a été exaspérée par les guerres civiles en Iraq, au Yémen et en Syrie, le programme d'armement nucléaire et les interventions militaires de l'Iran, la rivalité litigieuse entre le Qatar et plusieurs autres puissances du Golfe, ainsi que par l'intervention des Émirats arabes unis (EAU) et de l'Arabie saoudite dans la guerre civile du Yémen.

6. Selon le rapporteur les vulnérabilités physiques du secteur énergétique du Golfe sont apparues en septembre 2019, lorsque les rebelles Houthis soutenus par l'Iran ont attaqué les champs pétroliers et les installations de raffinage de l'Arabie saoudite. Cette attaque a montré comment des technologies relativement peu coûteuses de missiles et de drones pouvaient être utilisées pour perturber le marché mondial de l'énergie. L'attaque houthis-iranienne a également montré à quel point les acteurs régionaux du Golfe dépendent des États-Unis et d'autres puissances - comme la France et le Royaume-Uni - pour leur stabilité stratégique.

7. M. Bockel décrit l'intérêt transatlantique partagé de promouvoir la sécurité dans le Golfe, notamment en favorisant la réconciliation au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Selon M. Bockel, les différends entre le Qatar et ses homologues du CCG sont devenus un sujet de préoccupation transatlantique. Il fait également allusion à l'intensification de la coopération et du dialogue stratégique de l'OTAN avec les pays du Golfe par le biais de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI).

8. Le rapporteur souligne que l'approche de la Russie à l'égard du Golfe est façonnée par son ambition de contrer les États-Unis et l'OTAN au niveau mondial. M. Bockel est convaincu que les objectifs de la Russie dans le Golfe sont intrinsèquement liés à ses intérêts énergétiques. La Russie travaille avec les exportateurs d'énergie régionaux pour stabiliser les prix du pétrole, saper les efforts européens visant à diversifier leurs fournisseurs de gaz naturel et attirer les investissements du Golfe dans l'économie russe frappée par les sanctions. La politique étrangère russe n'a pas toujours été couronnée de succès, comme en témoigne la guerre des prix entre l'Arabie saoudite et la Russie qui a débuté en mars 2020.

9. M. Bockel démontre comment la chute des revenus pétroliers - causée par le conflit saoudien-russe et l'impact plus large de la pandémie de Covid-19 - s'est répercutée dans toute la région du Golfe. Ainsi le gouvernement d'Arabie saoudite a-t-il dû, par exemple, relever le plafond de sa dette et réduire ses dépenses, tandis qu'une augmentation de son déficit budgétaire est inéluctable.

10. Le rapporteur note que, en raison de la pandémie et de la chute des prix de l'énergie qui en résulte, le Golfe devrait connaître la pire récession de son histoire récente. Les marchés de l'emploi dans la région du Golfe, ainsi que les secteurs du voyage et du tourisme, sont touchés par la pandémie mondiale. En outre, les réponses régionales à la crise Covid-19 ont des implications géopolitiques importantes. Le Qatar, le Koweït et les Émirats arabes unis par exemple ont récemment offert une assistance médicale à l'Iran. De telles ouvertures pourraient être considérées comme une tentative de rétablir des liens, dans un contexte où l'on craint que les relations tendues avec le régime iranien ne dégénèrent en guerre ouverte.

11. M. Bockel conclut en proposant que l'Europe et les États-Unis travaillent ensemble pour apaiser les tensions dans le Golfe, notamment en favorisant la réconciliation au sein du CCG. Les puissances transatlantiques devraient veiller à ce que la rivalité entre l'Iran et les États membres du CCG ne déclenche pas un conflit plus grave. Toutefois, le rapporteur est convaincu que la stabilité à long terme dans le Golfe exigera aussi une réforme économique intérieure, un degré de tolérance plus élevé et une répartition plus équitable des richesses.

12. **Marios Salmas** (GR) propose que la garantie de la sécurité énergétique soit une responsabilité collective. Il décrit comment la Grèce cherche à maximiser sa sécurité énergétique par des initiatives bilatérales, trilatérales et multilatérales.

13. M. Bockel répond qu'il comprend l'importance de la sécurité énergétique dans la région méditerranéenne, notamment en ce qui concerne l'exploration de nouvelles sources d'énergie. Il estime que l'OTAN peut jouer un rôle important en favorisant le dialogue, la négociation et le compromis entre les pays méditerranéens.

14. **Henrik Bliddal** (AP-OTAN) s'enquiert de l'amélioration des relations entre le Bahreïn, les EAU et Israël. Il demande ce que cela signifie pour les marchés mondiaux de l'énergie, ainsi que pour la géopolitique de la région du Golfe. Il souhaiterait aussi avoir un aperçu de la présence et de l'image de la Chine dans le Golfe.

15. **Rick Larsen** (US) convient qu'il serait utile d'examiner la signification des accords Bahreïn-Émirats arabes unis-Israël dans le cadre du projet de rapport.

16. M. Bockel reconnaît que le projet de rapport pourrait mettre davantage l'accent sur l'influence de la Chine dans le Golfe. Il suggère également que les accords Bahreïn-UAE-Israël montrent le rôle primordial des États-Unis dans le Golfe. Selon M. Bockel, le projet de rapport devrait faire largement référence aux récents développements dans les relations d'Israël avec les puissances du Golfe.

17. **Lord Jopling** (UK) suggère plusieurs éléments à reprendre dans le projet de rapport. Tout d'abord, il convient que les accords Bahreïn-UAE-Israël devraient être pris en compte.

Deuxièmement, il propose d'évoquer la tension régionale qui existe entre les communautés sunnites et chiites. Troisièmement, il se demande si l'hydrogène ne serait pas une source d'énergie plus viable, en plus des énergies solaire et éolienne. Quatrièmement, Lord Jopling s'enquiert de l'impact des prix du pétrole sur l'économie russe.

18. M. Bockel répond que, selon lui, le clivage entre sunnites et chiites n'explique pas les tensions actuelles dans la région du Golfe. D'autre part, il est tout à fait d'accord pour dire que les implications du recours à l'hydrogène devraient être mentionnées dans le projet de rapport.

19. **Neal Dunn** (US) déclare que les États-Unis ont des engagements durables envers leurs alliés et partenaires dans la région du Golfe. Il s'enquiert ensuite de la construction de centrales nucléaires dans le Golfe et propose que l'OTAN examine si ces centrales Golfe seront construites par des pays et partenaires de l'OTAN, ou par la Chine et la Russie.

20. M. Bockel est tout à fait d'accord pour dire que le projet de rapport devrait mettre l'accent sur l'introduction de l'énergie nucléaire dans le Golfe.

IV. Examen du projet de rapport de la sous-commission sur la transition et le développement Les tensions économiques et géopolitiques dans la région de la mer Noire [035 ESC 20 F] présenté par Ausrine ARMONAITE (Lituanie), Rapporteuse

21. **Ausrine Armonaite** présente la région de la mer Noire comme un carrefour stratégique entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient. De nombreuses puissances mondiales et régionales s'y disputent l'influence, la richesse, les jeux de pouvoir, les privilèges de navigation et l'accès aux ressources et aux ports. Malheureusement, les conflits et l'instabilité autour de la mer Noire portent un grave préjudice au commerce et aux investissements régionaux.

22. La rapporteure fait valoir que la confrontation actuelle de la Russie avec l'Ukraine est un conflit décisif dans la région. Mais il existe d'autres tensions qui ne peuvent être ignorées, comme l'occupation par la Russie des régions géorgiennes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Mme Armonaite soutient que la Russie est déterminée à voir ses voisins paralysés par la tension, la guerre civile et les conflits gelés. La rapporteure note que l'agression russe a non seulement accru le risque pour ceux qui veulent faire des affaires autour de la mer Noire, mais qu'elle a également sapé le propre potentiel économique de la Russie.

23. Mme Armonaite oppose la position de la Russie sur la scène internationale à celle des gouvernements occidentaux, qui recherchent la stabilité et accueillent à leurs frontières des États sûrs d'eux-mêmes, démocratiques et prospères. La vision du monde de la Russie est imprégnée d'une logique à somme nulle, tandis que les puissances occidentales promeuvent une perspective gagnant-gagnant.

24. La rapporteure souligne que les pays de la région de la mer Noire au sens large constituent ensemble la deuxième source mondiale de pétrole et de gaz naturel après le Golfe. Le projet de rapport examine comment les oléoducs et gazoducs régionaux façonnent le profil de sécurité de la mer Noire.

25. Mme Armonaite épingle quelques exemples de coopération régionale réussie, notamment en matière de gestion de l'environnement. L'organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN) et l'Union européenne jouent un rôle important dans la promotion de la collaboration régionale. Parallèlement, la rapporteure identifie certains facteurs qui entravent la coopération et l'intégration de la mer Noire à l'Ouest. Parmi les défis régionaux, elle cite la diversité des pays de la mer Noire en termes de développement économique et de société civile, l'inégalité des dotations en ressources naturelles, les différentes caractéristiques institutionnelles, les expériences

nationales pendant la guerre froide et les premières années de la transition post-communiste, et la disparité des orientations politiques.

26. Mme Armonaite affirme que la pandémie de Covid-19 sera une crise déterminante pour la région de la mer Noire, en termes d'impact tant économique que politique. La rapporteure explique comment les pays de la région font face au défi du coronavirus. Par exemple, la Russie est particulièrement touchée, car elle figure parmi les pays aux plus hauts taux d'infection. Elle est pénalisée par l'effondrement de la demande mondiale de pétrole et de gaz naturel.

27. La rapporteure met l'accent sur les conséquences particulièrement graves pour les populations vivant dans les régions déchirées par l'agression russe. Dans l'est de l'Ukraine par exemple, environ un million de personnes sont bloquées aux points de passage des lignes de contact pour percevoir prestations sociales et pensions, pour rendre visite à leur famille ou pour aller travailler. Mme Armonaite conclut que la pandémie a aggravé la situation sécuritaire dans l'est de l'Ukraine et dans d'autres régions déchirées par l'agression russe.

28. La rapporteure laisse entendre que la résilience nationale face à la pandémie de Covid-19 varie considérablement d'un pays à l'autre de la région. La Géorgie a réagi relativement vite et efficacement à ce défi de santé publique. Elle a interdit l'entrée des étrangers et suspendu les vols, mais cela a sapé l'économie géorgienne, très dépendante du tourisme. Les systèmes de santé de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie occupées par la Russie sont particulièrement vulnérables, car leur accès à l'aide extérieure est limité par leur statut non reconnu. Outre la Géorgie, les deux autres pays caucasiens, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, sont eux aussi gravement affectés.

29. Mme Armonaite termine en appelant les États membres de l'OTAN à continuer d'insister sur le respect du droit international dans la région de la mer Noire, y compris les principes d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale, ainsi que sur le respect de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La rapporteure insiste pour que les gouvernements et les parlements des pays membres de l'OTAN maintiennent le régime actuel de sanctions contre la Russie. Mme Armonaite est convaincue que la grave violation du droit international par la Russie ne doit pas être normalisée.

30. La rapporteure ajoute que l'OCEMN continue d'encourager un dialogue précieux autour de la mer Noire. L'OCEMN a contribué à la conclusion d'accords importants sur des questions d'intérêt commun, telles que le transport maritime, la protection de l'environnement et la pêche. L'idéal serait d'élargir cette collaboration, mais ce sera difficile dans le climat actuel.

31. **Malahat Ibrahimqizi** (AZ) présente sa manière d'envisager la sécurité énergétique autour de la mer Noire, ainsi que les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Elle salue les efforts de l'OTAN pour améliorer les relations entre la Grèce et la Turquie, deux membres de l'Alliance.

32. Henrik Bliddal a demandé à la rapporteure ce qu'elle pense de la promotion de la coopération autour de la mer Baltique et de la mer Noire, à titre comparatif.

33. Mme Armonaite estime que la région de la mer Baltique est sûre par rapport à la mer Noire. Cette dernière étant touchée, notamment, par une agression militaire, qui compromet les perspectives de coopération. Elle rappelle cependant que l'OCEMN est un régime de collaboration important dans la région de la mer Noire.

34. Le président de la commission souligne que la mer Baltique et la mer Noire ont toutes deux une grande importance économique. Il insiste sur la dimension géopolitique et écologique des pipelines dans les deux régions.

35. Mme Armonaite répond que les pays riverains des deux mers pourraient coopérer davantage sur les questions d'environnement, y compris la pollution des mers.

36. **Osman Askin Bak** (TR) souligne l'importance de la mer Noire pour la Turquie et l'OTAN. Il évoque les efforts de la Turquie pour explorer les ressources énergétiques de son voisinage. Il s'enquiert des problèmes environnementaux dans la région de la mer Noire.

37. **Mevlut Karakaya** (TR) a commenté les intérêts géopolitiques de la Turquie dans la mer Noire. Il explique comment la Turquie a adhéré à la Convention de Montreux.

38. Mme Armonaite confirme que la pollution de l'environnement et de la mer sont des questions très pertinentes qui exigent une plus grande coopération, tant autour de la mer Baltique que de la mer Noire.

V. Divers

39. **Michal Szczerba** (PL) demande si la sous-commission sur la transition et le développement pourrait préparer un rapport sur la situation au Belarus en tenant compte des défis économiques et sociaux auxquels ce pays est confronté.

40. D'accord avec M. Szczerba, Mme Armonaite considère elle aussi que l'Assemblée devrait se pencher sur cette question. Elle critique le régime actuel du Belarus pour ses violations des droits humains.

41. M. Klementjevs estime, comme les intervenants précédents, que le Belarus devrait faire partie des thèmes étudiés par l'Assemblée.

VI. Date et lieu de la prochaine réunion

42. Le président déclare que le secrétariat de l'AP-OTAN communiquera séparément la date et le lieu de la prochaine réunion.

VII. Remarques de clôture

43. Le président remercie tous les membres de l'ESC pour leur participation constructive et réfléchie. Au nom de toute la commission, il remercie les interprètes et félicite le directeur de la commission Paul Cook ainsi que la coordinatrice Anne-Laure Bleuse pour leur minutieux travail. Il remercie le reste du personnel de l'Assemblée, en particulier Lukas Kisielius assistant de recherche à l'Assemblée. Il termine en soulignant la valeur des travaux des rapporteurs.